

AUTO ECOLE PARC ST THYS

120 bd de st loup

13010 Marseille

0491445134

www.autoecolesaintloup.com



PROGRAMME DE FORMATION PERMIS B96

OBJECTIF

Obtention de l'attestation de formation B96 permettant de conduire un véhicule tracteur avec un PTAC inférieur à 3,5 T (P.T.A.C maximum d'un véhicule de la catégorie B) accrocher à une remorque donc le P.T.A.C dépasse 750 Kg

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS :

- Être titulaire du permis B. Satisfaire aux conditions administratives. Avoir 18 ans minimum.

INTERVENANTS :

- Enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R), ou du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R) en titulaires de la catégorie du permis BE
- Chaque Enseignant bénéficie d'une autorisation préfectorale d'enseignement

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES:

Pédagogie et didactique :

- Méthodes et techniques adaptées aux adultes .

Moyens et outils:

- Salle de cours équipées de moyens informatiques / vidéo-projection.
- Documentation professionnelle
- Aires d'évolutions et parcours adaptés
- Élèves conducteurs en cours de formation

Véhicules :

- Véhicules à boîte manuelle de la catégorie B du permis de conduire équipé d'un boule d'attelage et d'une puissance suffisante ,
- Remorque poids correspondant à la catégorie B96

EFFECTIFS:

- 1 élève par véhicule pour les leçons individuelles
- 3 élèves maximum par véhicule pour les leçons en groupe, les préparations examen et les leçons sur piste

HORAIRES:

en fonction du planning définit avec l'auto école

DUREE:

7h de formation soit 1 journée

PROGRAMME :

- 1.ere ETAPE HORS CIRCULATION (4H):

La première séquence de formation porte sur des compétences sécuritaires et pratiques sur piste, éclairées par des éléments de code de la route. Cette séquence de 4 heures alterne théorie et pratique et a pour objectif l'acquisition de savoirs et de savoir-faire spécifiques indispensables à la prise en charge et à l'utilisation en toute sécurité de ce type d'ensemble.

- 2.eme ETAPE EN CIRCULATION (3H):

L'objectif de cette séquence de 3 heures est de travailler sur l'adaptation des comportements de conduite du ou des élèves aux particularités de la conduite d'un ensemble de véhicules et de susciter une prise de conscience des risques qui y sont associés.

- 3eme ETAPE LE BILAN :

A l'issue de cette phase de conduite, dix minutes sont consacrées au bilan de la prestation de chaque élève. Ce bilan comprend :

- Le ressenti de sa prestation par l'élève.
- Dans le cas d'une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation.
- Un bilan de la prestation, réalisé par l'enseignant de la conduite, accompagné de conseils en lien avec la conduite de ce type d'ensemble.

Une attestation est délivrée à l'issue de la formation.